

Les jours sont contés en Estrie

LA SURVIE MENACÉE

Lettre adressée à Madame Diane Lemieux
Ministre de la Culture et des Communications du Québec

Le festival *Les jours sont contés en Estrie* est, parmi les pionniers, l'un des plus anciens festivals québécois dédiés au conte et il pensait bien fêter avec réjouissance, cet automne, son dixième anniversaire. Mais la récente décision du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), de n'accorder aucun soutien financier aux activités du festival *Les jours sont contés en Estrie*, menace sa survie et suscite au sein du milieu du conte une très vive inquiétude et une certaine perplexité. Qu'on le sache, sans le soutien du CALQ et du milieu culturel, le festival de l'Estrie, événement majeur dans l'équilibre fragile de l'ouverture et de la vitalité du conte au Québec, risque de disparaître.

L'automne dernier, le festival proposait pas moins qu'une trentaine de spectacles réunissant autant de conteurs et attirait près de 2 000 spectateurs dans une vingtaine de lieux différents. Depuis ses débuts, en 1993, le festival a permis d'accueillir des conteurs d'origines multiples (québécoise, nord et sud américaines, européenne, africaine); depuis plusieurs années, il proposait, en outre, des spectacles en anglais et en espagnol.

Les jours sont contés en Estrie ont décidément choisi d'oeuvrer en région et de permettre cette rencontre avec les conteurs, non seulement à Sherbrooke où la plupart des spectacles ont lieu, mais dans cinq des sept MRC de la région et une bonne quin-

sement et le passage de conteurs et de conteuses tant régionaux que nationaux et internationaux qui génèrent de plus en plus les échanges, entretiennent les complicités et tissent les réseaux nécessaires à la circulation du conte et des conteurs avec les partenaires québécois, canadiens et étrangers. [...]

Plus qu'une tradition orale

Mais encore, au-delà des rencontres ponctuelles de l'automne, le festival a fini par générer tout au long de l'année des activités orientées vers la représentation, la promotion et la diffusion du conte pour qu'entre deux festivals le conte vive, s'inscrive et anime la communauté. Ces activités sont autant d'occasions de révéler de nouveaux talents de conteurs que de favoriser le développement de ce mode d'expression et de spectacle (auprès des écoles, des centres culturels, des foyers pour personnes âgées, etc.).

[...]... la perte possible et forcément regrettable du festival *Les jours sont contés en Estrie* symbolise les raisons et l'urgence, pour nous qui signons, d'exprimer nos très vives inquiétudes de voir disparaître cet événement nécessaire dans notre pratique du conte. Nous vous demandons donc, Madame la Ministre, de reconnaître expressément l'existence et l'identité particulière de ce festival, qui est un lieu majeur dans le circuit des festivals de contes québécois, en l'appuyant financièrement.

Source : Petronella van Dijk
(819) 820-2632 / 75 personnes signataires : organismes culturels, conteurs, musiciens et autres.



Photo : Archives

Michel Faubert, célèbre conteur du festival
Les jours sont contés en Estrie

Constante progression

Non seulement, le festival a su se maintenir année après année mais, malgré des moyens plus que modestes, l'événement a connu une constante progression, tant en termes de conteurs invités et de spectacles offerts que par la fidélisation et l'augmentation de ses publics.

zaine de salles et villages des alentours. Cet événement récurrent est devenu, au fil des ans, un dynamiseur important et est reconnu auprès du milieu régional et rural, autrement éloignés des centres et des circulations culturelles.

Les jours sont contés en Estrie suscitent aussi le croi-

- SOMMAIRE -

Vacances = Droit	p. 2
De quel genre est la politique?	p. 2
Quelques activités d'ici en photos	p. 3
« Ici Radio-Canada »	p. 4
Donner la fessée aux enfants : encore!	p. 4
Hôtel Wellington : l'ancien et le nouveau	p. 6
Histoire de notre drapeau : vous connaissez?	p. 6
Odeur des temps présents : inquiétante	p. 7
Rémunération les jours fériés : quand?	p. 7
La Loi sur les normes du travail : ça presse	p. 7
No man's land : film à voir	p. 8
La ligne d'impro L'abordage s'amuse tout l'été ..	p. 8
Le programme Cyberjeunes en région	p. 8



AVANT ET...

APRÈS

BONNES
VACANCES!!!

-- ÉDITORIAL --

Un temps d'arrêt

Le droit aux vacances

Récemment, plusieurs personnes auront été fascinés par le film *Le Peuple migrateur*, réalisé en hommage aux grands oiseaux migrateurs de la Terre. Image saisissante des battements d'ailes assurant leur survie. À l'instars de ces oiseaux, combien de gens d'ici pourront s'envoler vers d'autres cieux et s'offrir un peu de répit? En effet, avec l'arrivée des beaux jours, la question des vacances s'impose d'elle-même.

Contrairement à plusieurs pays d'Europe (dont la France) où les travailleuses et les travailleurs ont droit à cinq semaines de congés payés, ici, la norme n'est que de deux semaines, qui sont, malheureusement, de plus en plus passées à la maison. Pour la moitié de la population québécoise, le plaisir de s'évader à l'extérieur de la maison est hors de la réalité.

Un droit, pas un privilège

Même si ce droit aux vacances est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, il n'en demeure pas moins que l'on part en vacances seulement lorsqu'on le peut. Notre société a toujours revendiqué faiblement ce droit. Émergents d'un passé judéo-chrétien pas si lointain où l'on nous prêchait que l'oisiveté est la mère de tous les vices, il est facile de comprendre, encore aujourd'hui, que revendiquer le droit aux vacances équivaut à faire l'éloge de la paresse. D'autre part, encore bien des employeurs perçoivent ce droit comme un privilège.

À ces difficultés s'ajoute l'appauvrissement de la population. « Selon Louis Jolin, professeur au département d'études urbaines et touristiques à l'UQAM, plus de la moitié de la population ne réussit pas à partir en vacances au moins une fois par an. Alors qu'en 1970, 75 % des Montréalais prenaient la route des vacances, en 1980, ce taux tombait à 71 % et en 1995, à 56 % (*La Presse*, 27 juillet 01). Pourtant, rien n'est plus sain que de vouloir se changer les idées, ne serait-ce que d'écouter le chant des oiseaux ou de s'asseoir au bord de l'eau dans un nouvel environnement. Pour les gens à faible revenu, des alternatives (en nombre insuffisant) sont offertes, tels les camps familiaux, mais pour ceux dont le coût de séjour équivaut à un panier d'épicerie, la question ne se pose même pas.

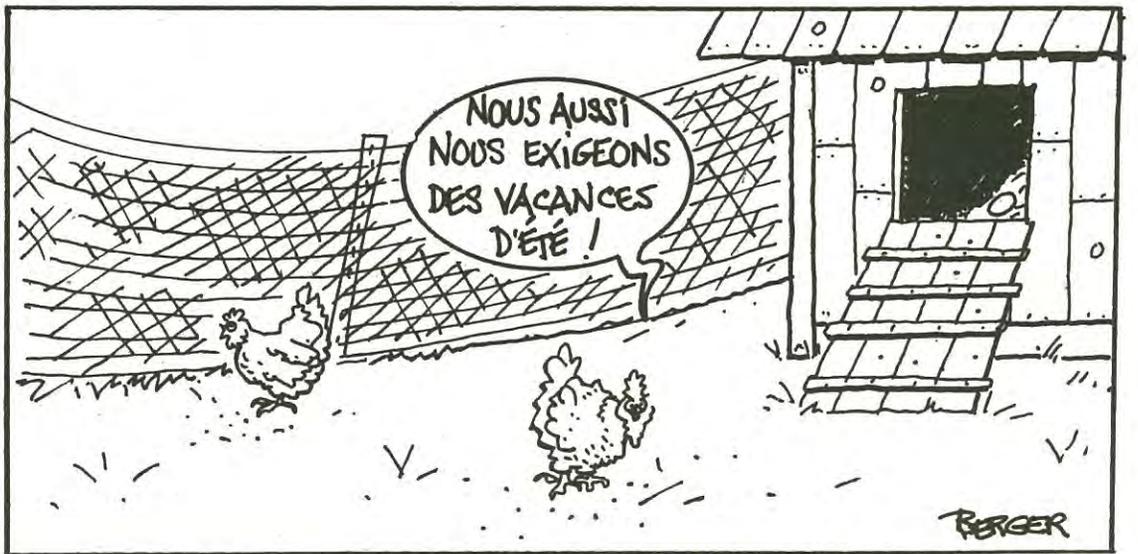
Vacances « touristes » sur place

La crise économique des années 1980 suivie de la mondialisation des marchés avec ses mises à pied, ses gels et réductions salariales, condamnent de plus en plus de personnes à consommer leurs vacances sur place. La multiplication des festivals estivaux en sont un reflet. Des expériences entre des entreprises privées et des municipalités ont pris forme ces dernières années et offrent des activités socio-touristiques aux personnes qui ne peuvent plus s'évader comme avant. Nous ne nions l'apport de ces événements pour le développement d'une ville ou d'une région mais nous nous questionnons sur le fait, que pour un nombre grandissant de gens, cette situation s'inscrit de plus en plus comme la norme de « vacances annuelles ».

Nous pensons qu'il est anormal de ne pas avoir les moyens suffisants pour s'offrir de véritables vacances. Aussi, est-il ironique de constater qu'aux États-Unis, pays le plus riche de la planète, il n'y a pas de normes minimales en cette matière. Il est grand temps que « la valeur humaine calculée sur ce que l'on est prêt à payer pour un travail » batte de l'aile et cède la place à une société qui reconnaît pleinement le droit aux vacances pour l'ensemble de sa population et en facilite sa réalisation. Nous revendiquons donc un mois annuel de congés payés.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une belle saison estivale et... des vacances, si possible.

L'Équipe de rédaction



Politique

Féminin ou masculin

Voici une réflexion à la suite de deux expériences : l'une comme candidate aux élections municipales au sein d'un parti; l'autre, comme membre active dans un mouvement progressiste devenu un parti.

La politique n'est ni la lutte interne des partis, ni le combat pour une cause théorique, ni le vertige des longs discours, ni la volonté d'embrigadement, mais le désir de voir se traduire dans la réalité plus de liberté, plus de répartition des richesses et plus de justice sociale.

Ainsi, je trouve qu'il y a deux politiques : celle du pouvoir et celle de la pensée. La politique du pouvoir, c'est la haine dans les luttes, l'injure dans la polémique et les vanités vindicatives tandis que la pensée du politique ne veut pas le pouvoir, mais désire changer la société. Est-ce que la recherche de l'amélioration des maux sociaux et la réconciliation des intérêts seraient le lot des femmes? En politique, le but n'est pas nécessairement le triomphe de l'idée, mais tout simplement de l'opinion qu'on a intérêt à faire prévaloir.

Les hommes et les femmes ne vivent pas de la même façon le rapport au monde politique : « les hommes pourraient tenir

des discours longs et ennuyeux au lieu de décider, et ce, jusqu'à la fin du monde; les femmes, elles, ne se demandent pas si une chose est possible, mais si elle est utile. » Pour nous femmes, qui voyons simple et pratique, qui avons encore heureusement un esprit neuf en matière politique, la

la participation au pouvoir a pris une telle place dans les préoccupations des partis qu'ils donnent l'impression, parfois, d'oublier le but précis qui les a tout d'abord réunis.

La vie des partis est faite de déchirures internes, de batailles intestines. La politique serait-elle pour les hommes synonyme de plan de carrière et, pour les femmes, l'expression d'une conviction? Si un homme hurle sur les bancs de l'Assemblée nationale ou au conseil municipal, c'est qu'il a la carrure d'un grand orateur; si une femme crie, elle apparaît comme une furie.

La vieille politique doit mourir, elle n'a jamais rien eu de positif et de certain; n'a été trop souvent que le prétexte de l'ambition. Pour un renouveau, nous devons laisser place à la réflexion et la mise en pratique de la démocratie. À quand un nouveau parti où les femmes et le peuple pourront être représentés à part entière?

Carole Archambault



La Gazette des femmes, sept.-oct. 01.

réalisation d'un programme de progrès social et d'intérêt national devrait être le but précis de chaque parti. Au contraire, nous apprenons qu'un programme n'est guère qu'une indication des tendances générales du parti et que la grande question n'est pas de savoir comment on le réalisera, mais qui le réalisera. Autrement dit,

Journal communautaire
bimestriel



187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Téléphone : 821-2270

Courriel : entree@aide-internet.org

Équipe de rédaction

Carole Archambault
Pierre Berger
Yanick Bilodeau
Geoffroy Bruneau
Normand Gilbert
Marisol Lemay
Karine Therrien

Mise en page
Louise Daigle

Correction
Marisol Lemay

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Association des locataires
Chantal Bouchard
Gloria Duchesneau
Me Micheline Plante
Claude Richard
RIFE
Solidarité Populaire Estrie
Petronella van Dijk

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Distribution :
Publi-Sac Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082
Dépôt légal 2^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture et des Communications

tirage certifié
AVDA membre 2002

Placement
Bureau de
COMMUNAUTAIRE

Quelques activités en photos.....

Le logement, on s'en occupe! On s'occupe à se loger! Sur le terrain d'occupation devant l'église Ste-Thérèse d'Avila le 15 mai dernier!



Photo : Mylène Boisvert

Appui au site d'occupation.



Photo : Mylène Boisvert

Remise des appuis au maire Jean Perreault : 200 groupes syndicaux, religieux, étudiants, communautaires et populaires ainsi que sept regroupements.

La montée de l'extrême-droite vous inquiète?



Photo : Carole Archambault

Conférence-débat sur *La montée de l'extrême-droite en France* organisé par le Comité de sensibilisation au racisme et à la discrimination en Estrie du RIFE (Rencontre Interculturelle des Familles de l'Estrie).

Pour parler du résultat des élections en France, les invités, entourant Lilyane Rachedi, sont de gauche à droite :

- Alexis Kabambi, étudiant en Service social, Université de Sherbrooke : le point de vue d'un Africain;
- Jean-François Ross, coordonnateur à la Coalition pour le Travail de rue : la honte au coeur;
- Yves Couturier, professeur au département de Service social de l'Université de Sherbrooke : des impacts sur le Québec?

1^{er} mai 2002

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs



Photo : Mylène Boisvert

Au son de la musique, les manifestantes et manifestants montent la rue Aberdeen.



Photo : Mylène Boisvert

En solidarité avec le personnel syndiqué de Radio-Canada, alors en lock out, les marcheuses et marcheurs ont fait un arrêt devant les studios situés sur la rue Belvédère Nord.

Soirée-bénéfice annuelle du journal *Entrée Libre* le 15 mai dernier au Bistro Les Beaux-Dimanches



Photo : Carole Archambault

Participation du GROUPE TROUD'HOMME lors de la soirée bénéfice du journal.



Photo : Carole Archambault

Chantale Lavoie, Elisabeth Garant et Valérie Poulin, membres de la compagnie de danse SANKOFA, ont évolué avec beaucoup de charme lors de notre soirée bénéfice.

À quand Radio-Canada?

Le conflit de travail (lock out) à Radio-Canada semble en voie, pensent certains, de s'éterniser jusqu'à l'automne. Les personnes employées ont rejeté par trois votes les dernières offres patronales. Ce résultat a sans aucun doute élargi le fossé entre les tenants d'un retour au travail et ceux qui désirent poursuivre la bataille. De plus, n'oublions pas que les dirigeants syndicaux avaient eux-mêmes recommandé l'acceptation de l'offre patronale. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils l'ont mollement défendue, presque à contrecœur. Le résultat du vote reflète cette indécision. Les patrons, ironisent certains, pourront ainsi économiser des millions de dollars en salaires non-versés. Portrait d'un « drôle » de conflit.

Les demandes syndicales

Les revendications syndicales touchent plus particulièrement la discrimination salariale entre les hommes et les femmes, la précarité d'emploi qui atteint la moitié des effectifs ainsi que des écarts de traitement avec les employés des autres provinces. La précarité d'emploi chez Radio-Canada signifie de devoir accumuler, année après année, des petits contrats qui privent son détenteur d'ancienneté et de sécurité d'emploi. Cette précarité peut pousser ainsi un journaliste à l'emploi du service de l'information à y penser deux fois avant de réaliser un reportage pouvant soulever la contreverse. En accordant ainsi la sécurité d'emploi à ces journalistes, on leur permet d'effectuer leur travail en tout liberté et en contrepartie, la population est mieux informée.

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore remarqué

Les bulletins de nouvelles à Radio-Canada, tant à la radio qu'à la télévision, sont ceux qui souffrent le plus depuis le début du conflit. Des « news » télévisées même en provenance d'Europe ainsi que des nouvelles lues « péniblement » par des cadres de la Société d'État ne peuvent remplacer un bulletin animé par une lectrice ou un lecteur chevronné. C'est toute la crédibilité de Radio-Canada qui est remise en cause.

À l'heure où l'on se parle, les stations privées récupèrent une partie de la clientèle radio-canadienne. Il faut se rendre à l'évidence que ces dernières ne peuvent offrir une alternative valable dans le domaine de l'information.

C'est durant ces moments de crises que l'on réalise toute l'importance d'un service public tant au niveau de l'information que du divertissement. Au moment d'écrire ces lignes, nous apprenions que le personnel employé en lock out aurait accepté à 70 % les offres patronales « améliorées » mettant ainsi fin à un conflit de deux mois. Mais tout n'est pas réglé. Il reste la question de l'équité avec le réseau CBC et de celle entre les hommes et les femmes. Un comité se penchera sur la question.

Claude Richard
Pour le CRÉMI

Source : RICHER, Jocelyne. « Jusqu'ici Radio-Canada », *Le 30*, vol. 26, n° 5, mai 2002, p. 5.

Source : DESRIVIÈRES, Paule. « Il est temps de rentrer », *Le Devoir*, vol. XCIII, n° 108, 17 mai 2002, p. A6.

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Joignez à l'équipe pour maintenir
une présence critique en Estrie

ACCÈS GRATUIT À INTERNET
Pour réservation : 346-0101

Les châtiments corporels

Une régression

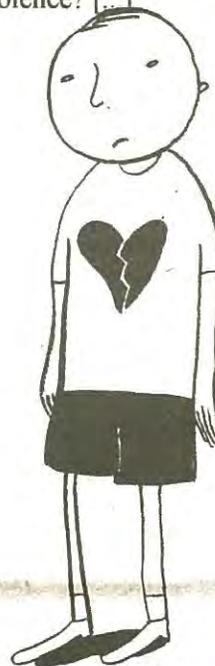
Dans le *Journal de Montréal* du jeudi 28 avril 2002, on pouvait lire : « N'en déplaise à nos enfants, les Québécois sont favorables aux châtiments corporels ». Cette conclusion est tirée d'un sondage Crop, réalisé entre le 14 et le 24 mars dernier auprès de 1000 répondants représentatifs de la société québécoise. Nous avons tenu à réagir à cet article en tant que citoyennes et citoyens québécois car plusieurs éléments nous questionnaient.

Tout d'abord, pourquoi titrer cet article «.. les Québécois... », alors que selon le sondage, seulement 59 % disent que « ce n'est pas nécessairement agréable mais c'est le devoir des parents de donner des tapes ». C'est une majorité de gens et non l'ensemble des Québécois qui pensent ainsi; il y en a 41 % qui sont en désaccord et c'est à ces derniers que nous nous rallions. Le caractère de généralisation est discutable et lorsqu'on avance des opinions comme celle-là, sommes-nous conscients que celles-ci ne reflètent pas la réalité? Deuxièmement, lorsqu'on stipule que les répondants étaient représentatifs de la société québécoise, sur quels critères se base-t-on? Nous ne doutons pas des réponses données par les personnes questionnées, mais nous sommes sceptiques quant à la représentativité de ces dernières. Et si 1000 autres personnes avaient participé au sondage, quels auraient été les résultats?

Retour en arrière?

Et si vraiment ces chiffres dépeignent la réalité québécoise, entre autres, que 67 % des répondants sont en désaccord avec une loi qui interdirait de donner des tapes aux enfants, il y a lieu de se questionner sur ce que nous

voulons laisser comme éducation à nos enfants. Retournons-nous en arrière, à l'époque où la fessée était d'usage dans presque tous les foyers québécois ainsi que la règle sur les doigts dans les écoles? Nous sommes-nous dotés de lois telles que la Loi de la protection de la jeunesse appliquée par la DPJ [...] pour cautionner la violence? [...]



Source : Gazette des femmes, mai-juin 01, vol. 23, n° 1

Dans un article du quotidien *Le Devoir* du 23 janvier 2002, signé Alain-Robert Nadeau, la cour d'appel de l'Ontario confirmait la validité de l'article 43 du code criminel : « Tout instituteur, père ou mère ou toute personne qui remplace le père ou la mère est fondé à employer la force pour cor-

riger un élève ou un enfant, selon le cas, confié à ses soins, pourvu que la force ne dépasse pas la mesure raisonnable dans les circonstances ». Comment juger des circonstances et de la mesure « raisonnable » ? Le juge McCombs, qui a rendu ce verdict dit, par contre, que frapper un enfant à la tête ou utiliser un objet, ne devrait pas être toléré. Encore une fois, comment peut-on savoir si un objet a été utilisé? Et si l'enfant a reçu un coup de poing ou de pied, n'est-il pas aussi meurtri que s'il avait été frappé par un objet? En définitive, qui croira-t-on, l'adulte ou l'enfant?

À quoi sert la Charte?

Considérant que les Québécois et Québécoises se sont dotés d'une Charte des droits et libertés de la personne, [...] dans laquelle l'article 39 stipule : « Tout enfant a droit à la protection, à la sécurité et à l'attention que ses parents ou les personnes qui en tiennent lieu peuvent lui donner », n'est-ce pas en contradiction avec ces belles valeurs lorsqu'on autorise les châtiments corporels?

D'un autre côté, dans le sondage, on dit que 63 % des répondants croient que les enfants développent des problèmes psychologiques qui peuvent perdurer lorsqu'on crie ou sacre après eux de façon répétée. Donc, nous sommes conscients des séquelles possibles vécues par les enfants, mais nous acceptons que les parents corrigent corporellement leurs enfants. Avons-nous peur d'agir en fonction de notre conscience quant à la possibilité de séquelles pour nos enfants et, d'avoir le courage de nos opinions? [...] En conclusion, nous sommes d'avis qu'en permettant les châtiments corporels, on fuit le réel problème. Décidons-nous d'évoluer ou de régresser?

Chantal Bouchard
Gloria Duchesneau

Pour Espace-Estrie

Organisme de prévention des abus
commis envers les enfants



- Illustrateur / Bédéiste -

LA TABLE RONDE DES
OVEP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727

Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Coup de cœur RÉGIONAL

Le cœur de l'Estrie bat au rythme de ses développeurs. Et ça rapporte ! Au cours des derniers mois, des exemples concrets de belles réalisations ont prouvé le dynamisme économique et social de la région. Ainsi se poursuit avec fierté l'effort de développement local et régional !

Deux nouveaux attraits touristiques

Un voyage dans le passé pour nous faire découvrir l'histoire du papier et de l'industrie du chemin de fer. Voilà ce que proposent une visite de la vieille gare d'East Angus et une balade dans le p'tit train du Haut-Saint-François. La restauration complète de la gare et la mise sur rail du petit train visent la protection et la mise en valeur de ce précieux patrimoine, tout en stimulant l'industrie touristique de la région de l'Estrie.



L'Entente spécifique sur la participation sociale, une idée prometteuse!

L'Estrie s'équipe pour mieux lutter contre la pauvreté, la violence et l'exclusion. Tous les intervenants du gouvernement du Québec ont uni leurs ressources pour créer un fonds de plus de 300 000 \$ qui permet d'appuyer les projets et initiatives de la région. Voilà une porte grande ouverte sur de belles réalisations sociales.



La Maison familiale rurale, une porte ouverte aux jeunes

Une première en Amérique du Nord : la Maison familiale rurale du granit s'adresse aux jeunes qui désirent recevoir une formation dans les secteurs agricole et forestier. Grâce à l'alternance pédagogique offerte par l'équipe de professionnels, l'organisme répond aux besoins et réalités du milieu. La réalisation de ce projet permet, en outre, de contrer l'exode des jeunes et la désintégration sociale du milieu agroforestier.



Estrie International 2007, un guide précieux

Pour guider au-delà des frontières, l'organisme Estrie International 2007 est un outil de première ligne pour l'entreprise qui démarre un projet d'exportation. C'est le cas de la ferme La Martinette de Coaticook qui a bénéficié des conseils stratégiques d'Estrie International 2007 pour percer les marchés américains et européens.

L'Institut de pharmacologie de Sherbrooke, unique en son genre

L'implantation de l'Institut de pharmacologie de Sherbrooke est un levier extraordinaire pour la communauté scientifique de l'Estrie ! Ce centre d'excellence, unique en son genre, regroupe 250 employés, formés à la fine pointe de la recherche biotechnologique. Sa présence crée en région une puissante synergie, propre à attirer des investissements privés créateurs d'emplois.



Des produits de qualité chez Viandes sélectionnées des Cantons

Une viande tendre, savoureuse et « traçable ». Une viande exempte d'hormones de croissance et d'antibiotiques. L'entreprise Viandes Laroche vise à offrir aux consommateurs un produit de qualité supérieure en développant ainsi la filière « Viandes sélectionnées des Cantons ». Viandes Laroche, une belle initiative, réalisée avec le concours du gouvernement du Québec.



Coup de cœur régional,
des projets d'avenir dans votre région.

AGIR Régions Québec

CLD
LES CLD PARTICIPANTS

L'hôtel Wellington : de 1928 à 2002

Érigé en 1928 sur la rue principale du centre-ville de Sherbrooke, l'hôtel New Wellington fut acquis par un homme d'affaires du nom de J.O. Gagné. Construit de briques et de pierres, l'édifice abritait une soixantaine de chambres disposées sur quatre étages. L'hôtel possédait une enseigne électrique et valait 80 000 \$. Monsieur J.O. Gagné en assumait la direction jusqu'à sa mort en 1951.

En 1953, l'hôtel passa aux mains d'Eddie Blouin et environ deux ans plus tard, le cabaret Le Flamingo ouvrit ses portes. En 1964, ce cabaret pouvait accueillir jusqu'à 500 personnes. L'endroit était plutôt chic et de 20 h 30 à minuit, la musique populaire égaillait les jeunes gens. Toute une génération se souvient des soirées colorées au Flamingo, alors devenu l'endroit le plus fréquenté du centre-ville.

En 1964, l'hôtel comptait, en plus de ses chambres, une piscine intérieure, un bain de vapeur sauna, un endroit où l'on donnait des massages suédois et une salle à manger. Il y avait aussi la salle Chevalier qui pouvait accueillir 800 personnes pour diverses réceptions tels des bals étudiants, des mariages, etc.

L'hôtel Wellington fut le théâtre de plusieurs incendies, dont ceux de 1959,

1962 et 1971. Il connut aussi quelques fermetures, dont celle de 1986, et ouvertures, dont celle de 1988. La dernière fermeture remonte à 1990.

Réouverture attendue

Durant l'hiver 2001, l'hôtel Wellington a été racheté par un homme d'affaires de Toronto, monsieur Feroze A. Virani, qui s'associa à la chaîne Ramada. L'immeuble fut payé 375 000 \$ alors que

l'évaluation municipale le chiffrait à 676 000 \$. Un million de dollars a été investi afin de revitaliser l'édifice. L'hôtel Wellington rouvrit ses portes le 18 mai 2001 et devint officiellement le quatrième Hôtel Ramada au Québec le 1^{er} août de cette même année. L'hôtel emploie une cinquantaine de travailleurs et compte, entre autres, un restaurant et un bar nommé Le Coude (pour les nostalgiques).

Aujourd'hui, l'hôtel Wellington est ouvert pour tous les visiteurs qui souhaitent y séjourner et diverses activités peuvent aussi se tenir au Flamingo. Par exemple, le 1^{er} mai dernier lors de la fête

internationale des travailleurs et des travailleuses, un goûter s'y est donné après la marche populaire tenue dans les rues de la ville. De plus cet été, du théâtre y sera présenté alors que la pièce « Ça passe ou ça casse » fera partie d'un forfait super-spectacle.

Ainsi, depuis 1928, l'édifice de l'hôtel Wellington fait partie de l'ensemble culturel du centre-ville de Sherbrooke. En plus de servir de lieu de relaxation et de repos, aujourd'hui, l'hôtel veut re-devenir un lieu de ren-contre pour l'ensemble de la communauté sherbrookoise.

Marisol Lemay

Le fleurdelisé

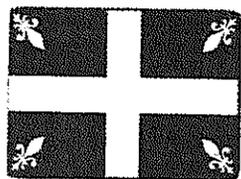
Notre symbole national

Avec la Fête nationale du Québec qui s'en vient, on verra bientôt les drapeaux s'afficher sur les balcons, et dans les rassemblements populaires qui suivront. Voici donc une bonne occasion de faire un retour en arrière afin de voir les circonstances historiques qui ont amené la création de ce symbole national.

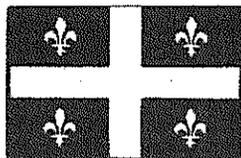
L'origine du fameux lys qu'on retrouve sur le drapeau remonte à 1534, lorsque Jacques Cartier le ramènera de France. C'est en fait le symbole du roi François 1^{er}. Par la suite, lors de la fondation de la ville de Québec en 1608, les navires des compagnies de commerce qui assurent la colonisation vont arborer un pavillon bleu à croix blanche. Dès 1665, le drapeau français flottera partout en Nouvelle-France.

Une nouvelle identité liée au climat, au territoire et au mélange des cultures françaises et amérindiennes va se forger au tournant des années 1700; l'attachement à la France commence à être transformée en un début de sentiment national. Les évé-

nements déterminants de la Conquête de 1759 signifieront l'abandon définitif des liens avec la Nouvelle-France. L'Angleterre victorieuse plantera ses lois et créera la Province of Quebec, redéfinissant les limites du terri-



L'ancien et



... le nouveau

L'influence des Patriotes

C'est aux Patriotes qu'on doit l'ancêtre du drapeau actuel, qui était alors composé de trois bandes horizontales, verte, blanche et rouge. Ce groupe revendiquera plus

de liberté et de démocratie pour le peuple, en adoptant les 92 résolutions. Refusées par le pouvoir en place, des assemblées populaires de protestations auront lieu. [...] Lord Durham proposera l'union des deux Canada afin

de liberté et de démocratie pour le peuple, en adoptant les 92 résolutions. Refusées par le pouvoir en place, des assemblées populaires de protestations auront lieu. [...] Lord Durham proposera l'union des deux Canada afin

d'éviter l'éclatement de l'empire britannique à cause des fureurs nationalistes.

La création du Canada-Uni, en 1841, ne freinera pas pour autant le besoin d'affirmation de l'identité nationale. Lors du défilé du 24 juin 1848, on verra apparaître dans les rues un drapeau ayant servi lors de la bataille de Carillon, où les armées anglaises avaient été vaincues. [...]

En 1855, pour la première fois depuis la Conquête, on verra un navire français remonter le Saint-Laurent, ce qui aura pour effet de multiplier la visibilité du drapeau français. Pendant la Première Guerre mondiale, les bataillons utiliseront plusieurs symboles dont le castor, la feuille d'érable et la fleur de lys.

... et le Red Ensign

Avec la Seconde Guerre mondiale, prendra forme le

drapeau québécois tel qu'on le connaît aujourd'hui. Dans un contexte de modernisation de la société (droit de vote des femmes en 1940, loi de l'instruction publique en 1943, Refus global en 1948), la quête identitaire se poursuit pendant que le Canada adopte de son côté le Red Ensign de la marine britannique. Finalement le député René Chaloult proposera l'adoption d'un drapeau « véritablement québécois ».

Devant la demande populaire réclamant le fleurdelisé, Duplessis annoncera le 21 janvier 1948 que le drapeau québécois nouvellement créé flottera sur la tour centrale du Parlement. Les fleurs de lys de l'ancien drapeau, inclinées et pointant vers le centre seront redressées verticalement « pour qu'elles se dirigent droit vers le ciel afin de bien indiquer la valeur de nos traditions et la force de nos convictions ». Dès lors, le fleurdelisé deviendra un symbole reliant tous les Québécois et Québécoises, flottant aux mâts des édifices publics à partir de 1968, et affichés fièrement lors d'événements socio-politiques et culturels.

Yanick Bilodeau

Source : « Une histoire, un territoire... une identité Les 50 ans du drapeau du Québec » MCCQ, Publication du Québec, juin 1998

Le syndicat des prestataires de l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 562-9547

Courriel : solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse

-- VOUS ET VOS DROITS --

VOTRE EMPLOYEUR A-T-IL L'OBLIGATION DE VOUS VERSER UNE RÉMUNÉRATION POUR LES JOURS FÉRIÉS?

Faits :

Les faits soumis au tribunal sont les suivants :

L'employeur de chauffeurs d'autobus scolaires a signé une entente avec la Commission scolaire. Par cette entente, les chauffeurs doivent travailler 180 jours et ils sont rémunérés à raison d'une base horaire.

Ces chauffeurs réclament à leur employeur une indemnité pour un jour férié, soit le lundi de Pâques.

Question :

Pensez-vous que les chauffeurs d'autobus scolaires peuvent réclamer un paiement pour des jours fériés?

Décision :

L'action fut rejetée.

Motifs :

La Loi sur les normes du travail prévoit que les jours fériés doivent être payés lorsqu'ils tombent un jour où un salarié serait normalement être appelé à travailler compte tenu de l'activité de l'entreprise et de son horaire de travail.

L'activité de l'employeur est de transporter des écoliers à l'école à l'aide de ses autobus. S'il n'y a pas d'enfant à transporter les samedis et dimanches ainsi que les congés, semaine de relâche, congé des fêtes, congés fériés, les chauffeurs d'autobus ne sont pas « normalement appelés à travailler compte tenu de l'activité de l'entreprise ». Ils n'ont donc pas le droit d'être indemnisés pour les jours fériés.

M^e Micheline Plante, avocate

Bureau d'aide juridique de Sherbrooke (819) 563-6122

Avec Au bas de l'échelle, réclamez du gouvernement du Québec une réforme en profondeur de la Loi sur les normes du travail

Monsieur Jean Rochon, ministre du Travail, s'est engagé à déposer un projet de Loi à l'automne 2002 pour une réforme de la *Loi sur les normes du travail*. Au bas de l'échelle veut une véritable réforme, donnant des droits égaux à toutes les personnes salariées, favorisant la conciliation entre le travail, la famille et la vie personnelle, luttant contre les abus et l'arbitraire patronal et plaidant pour que toute la main d'oeuvre salariée bénéficie des protections offertes par la *Loi sur les normes du travail*. Cet organisme populaire à portée nationale existe depuis 26 ans et a produit des publications qui sont devenues des outils incontournables pour qui s'intéresse au sort des personnes non syndiquées.

Lettre ouverte à monsieur Jean Rochon

Monsieur Jean Rochon, ministre du Travail
200, Chemin Ste-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1R 5S1
Télécopieur : (418) 644-0003 Courriel : ministre@travail.gouv.qc.ca

Monsieur le Ministre,

Un million huit cent mille travailleuses et travailleurs québécois ne sont pas syndiqués. La Loi sur les normes du travail protège ces personnes de moins en moins efficacement, favorise la précarité de l'emploi et entretient diverses formes de discrimination. Ce n'est pas là l'idée que je me fais d'un Québec qui respecte ses travailleuses et travailleurs et les traite avec un souci constant d'égalité et de justice. De plus, la Loi sur les normes du travail est loin de favoriser la conciliation entre la vie familiale et le travail.

En conséquence, je réclame une réforme en profondeur de la Loi sur les normes du travail, tel que le demandent Au bas de l'échelle, le Front de défense des personnes non-syndiquées et plusieurs mouvements syndicaux et sociaux. J'appuie toutes les revendications prioritaires formulées par l'organisme Au bas de l'échelle. Monsieur le Ministre, il est grand temps d'agir. Veuillez accepter l'expression de ma solidarité avec les non-syndiqués et les non-syndiqués.

Signature : Date : Adresse :

Réflexion sur le temps présent

Le mauvais vent qui souffle.....

Avez-vous l'impression que le monde bascule? Sentez-vous le mauvais vent qui souffle?

Il y a Bush, ce bouffon, qui traite Sharon d'homme de paix alors que presque toute la communauté internationale le considère comme un criminel de guerre sanguinaire; alors que c'est évident et vérifiable qu'il est un criminel de guerre sanguinaire. Il y a cet éditorialiste du *National Post* (je ne me souviens plus de son nom) qui écrit que la presse européenne cède à la propagande d'Arafat lorsqu'elle parle d'un « massacre » Jénine (Arafat, c'est bien connu, contrôle les médias depuis son bureau en ruine, entouré de chars israéliens, avec son super cellulaire arabe).

Qui se préoccupe des populations civiles?

Il y a ces jeunes juifs de Montréal qui occupent pacifiquement les bureaux d'un député libéral pour protester contre l'occupation et la colonisation israélienne et, Joseph Gabay, président du Congrès juif du Québec, qui nous annonce qu'il s'agit de « mini-terrorisme » (alors là bravo, c'est de toute beauté, du vrai Ionesco). Il y a Sharon, cette immense vulgarité, qui refuse toujours la présence d'observateurs internationaux en Palestine et qui fait tout en son pouvoir pour retarder l'enquête internationale à Jénine. Il y a l'armée israélienne qui tire sur des journalistes, qui frappe sauvagement des pacifistes internationaux venus avec des provisions.

Il y a Isabelle Hachey qui est entrée illégalement et courageusement à Jénine pour constater que l'air y était irrespirable tellement ça sent le cadavre (peut-être est-elle payée par Arafat? Anti-sémite? Maxi-terroriste?). Il y a tous ces hommes à cravate, l'eau de Cologne plein le col, qui nous racontent sérieusement qu'il est plus moral de tuer cinquante civils quand on a un uniforme d'armée que d'en tuer dix quand



Illustration : nouvelles CSN, 19 avril 02, n° 505

on n'a pas les moyens de s'en payer. Il y a l'Occident sur-tout, rempli de lui-même, satisfait et grossier.

Terrorisme, barbarie et... colonianisme

Il y a des extrémistes palestiniens qui profitent froidement du désespoir de leur peuple pour mener une guerre aveugle et fanatique. Il y a Sharon qui se sert à son tour de ces extrémistes pour justifier sa barbarie, la barbarie de l'occupation et l'innombrable obscénité de la colonisation. Il y a la droite chrétienne américaine (terme aussi improbable que droite marxiste) et les « démocrates » qui soutiennent que le président Bush a perdu sa « clarté morale » en exigeant le retrait des troupes israéliennes. Clarté morale : voilà une expression qui sent la croix gammée. Des hommes sérieux! Des propos sérieux! L'humanité n'a pas grandi d'un pouce mon fils. Ça sent les années 30 à pleine gueule! Il y a, en ce samedi 20 avril, la cerise sur mon sundae. Un éditorial de M^{me} Lysiane Gagnon qui commence avec une citation de Golda Meir qui laisse entendre que les Palestiniens n'aiment pas leurs enfants comme nous. La preuve : ils les laissent se faire décapiter par l'armée israélienne à des fins propagandistes! Plutôt que de crier d'horreur à la vue d'une armée puissante qui tire sur des gamins armés de cailloux, M^{me} Gagnon préfère jeter une partie du blâme sur les parents palestiniens. Voilà

qui tient du prodige. Choisir d'écrire cela au bout de trois semaines de massacre en Palestine, cela dépasse l'entendement.

Le cadavre sent-il moins mauvais à Jénine qu'à New York? Je suis de ceux qui croient que l'humanité se vaut à peu près partout sur la terre. Personne n'a ni le monopole de la vertu ni le monopole du vice. Mais il y a parfois et même souvent, des concentrations temporaires de pouvoir et de puissance qui mènent aux abus les plus révoltants. C'est le cas bien sûr des États-Unis et, par extension, d'Israël. Il va de soi que les deux peuples (israélien-palestinien) ont subi l'horreur et l'injustice en Terre sainte. Il va tout aussi de soi que la plus grande injustice et de très loin, ce sont les Palestiniens qui la subissent; pas seulement à l'heure des massacres, mais dans leur vie quotidienne et ce, depuis des décennies. Il faut être d'une mauvaise foi éhontée pour ne pas le reconnaître.

La preuve, si les Palestiniens disposaient d'une armée « légitime » pour résister à l'occupation et à la colonisation, beaucoup d'observateurs se retrouveraient, du jour au lendemain, complètement à court d'arguments. Israël doit reconnaître le peuple palestinien, se retirer des territoires et démanteler ses colonies.

Source : PICARD, Luc.
« Le mauvais vent souffle... »
La Presse, 9 mai 02, p. A-9.

Cinéma

No man's land : bombe à retardement

No man's land nous replonge en plein milieu du conflit opposant les Serbes et les Bosniaques, en 1993. Le film relate l'histoire de deux Bosniaques et d'un Serbe qui se retrouvent coincés dans une tranchée entre les lignes de tirs des deux camps ennemis.

Ayant survécu aux tirs des Serbes qui ont décimés ses autres camarades, Tchiki doit alors affronter deux Serbes venus dans les tranchées pour chasser les possibles survivants. Il les verra installer, sous le corps d'un de ses amis qui semble mort, une mine qui risque d'exploser aussitôt que le cadavre sera soulevé du sol. Tchiki va abattre l'un des deux Serbes, laissant la vie sauve à l'autre (Nino). Mais son ami, Tsera, n'est pas vraiment mort. Et le soldat serbe, nouveau venu dans l'armée, qui sait à peine se servir de son arme, ignore comment désamorcer la mine. Les trois hommes se retrouvent donc dans une situation pour le moins... explosive.

Drôle de guerre

Attirant l'attention des deux camps ennemis, ils vont devenir un enjeu politique. Les forces françaises de l'ONU tenteront de les secourir, mais leur capitaine leur interdira d'intervenir sous prétexte que ce n'est pas leur mission. Une journaliste britannique qui a capté la conversation radio des Français va alors faire pression pour qu'on vienne en aide aux

blessés. Menacées par la diffusion d'une information compromettante, les forces de l'ONU seront en quelque sorte forcées d'agir par la présence des médias.

No man's land est un film au ton très réaliste, tant dans le propos que dans le jeu très juste des interprètes. La mise en scène possède aussi quelques touches d'humour, malgré le sérieux du sujet. L'histoire est entrecoupée d'extraits de bulletins de nouvelles qui confèrent au film un aspect documentaire. On y dénonce l'absurdité de la guerre et les tractations qui se font en haut lieu afin de travestir les véritables faits en mensonges. Sans oublier le voyeurisme pathologique des médias qui n'hésitent pas à donner dans le sensationnalisme pour attirer les téléspectateurs.

Drôle d'atmosphère

Le climat de méfiance entre les deux ennemis, Tchiki et Nino, demeure du début à la fin, même si on verra un certain rapprochement presque amical se faire. Chacun a ici momentanément le dessus sur l'autre, le fusil changeant de main à quelques reprises. La querelle

où les deux protagonistes accusent à tour de rôle le pays ennemi d'être responsable de la guerre nous démontre assez clairement le côté risible de la situation. Et le sort tragique du soldat Tsera, qui risque de se faire exploser au moindre mouvement, contribue à l'atmosphère tendue instaurée par le film. Situation sans issue à laquelle le spectateur est convié.

Le réalisateur, Danis Tanovic, nous offre ici un drame de guerre percutant, assez différent de ce à quoi on est habitué. Il nous présente avec un certain humanisme le drame de trois personnages pris dans la tourmente de la guerre et des difficultés avec lesquelles doivent composer les organisations humanitaires dans de telles situations délicates. Sans compter le rôle joué par les médias dans l'autre guerre (celle des cotes d'écoute), toujours à la recherche de l'entrevue « forte » et de l'émotion qui ira chercher les téléspectateurs. Une belle réussite dans le genre. À noter que le film s'est mérité l'Oscar et le Golden du meilleur film étranger.

Yanick Bilodeau

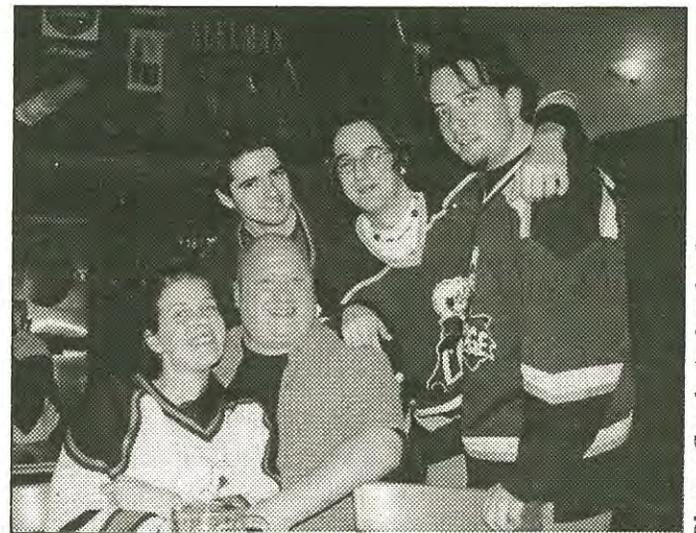


Photo : Carole Archambault

L'Abordage à la soirée bénéfique d'Entrée Libre le 15 mai dernier

Horaire d'été 2002 Ligue d'improvisation L'Abordage

JUIN	2 juin	Noirs vs Bleus
	9 juin	Rouges vs Jaunes
	16 juin	Bleus vs Rouges
	23 juin	Congé
	30 juin	Congé
JUILLET	7 juillet	Jaunes vs Noirs
	14 juillet	Match spécial
	21 juillet	Noirs vs Rouges
	28 juillet	Bleus vs Jaunes
AOÛT	4 août	Jaunes vs Noirs
	11 août	Rouges vs Bleus
	18 août	Match spécial
	25 août	Camp de recrutement

+ Remise des chandails + Tournoi d'ouverture

Au café du Palais à partir de 19 h 30
184, ruelle Whiting, centre-ville de Sherbrooke
Téléphone : (819) 566-8977

Un programme canado-brésilien de bénévolat en informatique dans la région

DU 14 JUILLET AU 23 SEPTEMBRE 2002, 16 participants (filles et garçons), dont huit Brésiliens et huit Canadiens venant de différentes provinces et âgés de 17 à 25 ans, séjourneront dans la région. Ils vivront dans des familles et s'impliqueront bénévolement dans la communauté, en travaillant dans de petites entreprises, des organismes communautaires, des écoles, etc. Le programme Cyberjeunes Québec-Brésil, initié par Jeunesse Canada Monde (JCM), est axé sur les nouvelles technologies de l'information et des communications. Les jeunes qui y participent possèdent des connaissances en informatique et seront intégrés dans des projets de travail reliés à l'informatique. Les jeunes travaillent à rai-

son de 25 à 30 heures par semaine. Les participants sont placés deux par organisme (un Brésilien et un Canadien). JCM assure tous les frais reliés au programme (transport, hébergement et nourriture). Les organismes qui accueillent les participants n'ont pas à payer quoi que ce soit. Le superviseur du projet, M. Mahawa Diouf, est actuellement à Sherbrooke où il procède au recrutement d'organismes partenaires mais également de familles d'accueil désirant vivre une expérience enrichissante. Les familles reçoivent une allocation mensuelle.

Pour informations : Mahawa Diouf, superviseur

Téléphone : (819) 829-9365 e-mail : dioufmahawa@videotron.ca

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



CONTRIBUER
AU FINANCEMENT
DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270